

Grand Cognac Communauté d'agglomération recrute 3 salariés (2 RSA Socle et 1 ASS/AAH pour son chantier d'insertion « Restauration du petit patrimoine bâti »

Mission : sous la responsabilité d'un encadrant technique spécialisé en restauration du patrimoine, vous restaurerez le petit patrimoine des communes de la communauté d'agglomération de Grand Cognac : fours à pain, lavoirs, puits, petits ponts, murets, fontaines, ...

- Préparation des chantiers : débroussaillage, nettoyage des sites,
- Travaux de maçonnerie : préparation et mise en œuvre d'enduits traditionnels, travaux sur pierres de taille, dalles en béton de chaux, dallage pierre de taille, terre cuite, consolidation de maçonnerie, chainage, ...
- Intervention sur charpentes et couvertures

Accompagnement : un accompagnement socio-professionnel sera mis en place pour favoriser le retour à l'emploi ou intégrer une formation (secteur du bâtiment ou non), réaliser des démarches administratives. Cet accompagnement fait partie intégrante des conditions de réalisation du contrat.

Formation – compétences – expérience : débutant accepté (formation technique assurée par l'encadrant technique et des intervenants extérieurs). Des formations liées à la recherche d'emploi, rédaction de CV, utilisation d'internet, etc. seront organisées. Des formations dans d'autres domaines peuvent être envisagées (Code, permis, CACES, ...).

Un intérêt pour le travail manuel, en extérieur et en groupe, est indispensable. Le projet professionnel des personnes recrutées n'est pas obligatoirement lié au domaine du bâtiment.

Lieu de travail : Commune de Cherves-Richemont (16), 5 km au nord de Cognac.

Type de contrat : CDDI de 4 mois (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion), éventuellement renouvelable jusqu'à 24 mois. 28 h/semaine.

Conditions d'éligibilité impérative : bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) ou Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ou RSA Socle

Rémunération : SMIC horaire

Prise de poste : 2017

Candidatures à adresser à Mathilde MAINGUENAUD - avant le 29 Août 2017